

**Bonus Orange Reprise**  
**du 8 avril au 30 juin 2022 inclus**  
**+100€ de bonus sur votre reprise**  
**pour l'achat d'un**  
**Samsung GALAXY S22/S22+ 5G<sup>(1)</sup>**  
(code bonus : S22ETS22PLUS)

**Offre limitée aux 500 premières reprises**

(1) Offre soumise à conditions, disponible du **8 avril au 30 juin 2022** en France métropolitaine et réservée aux professionnels (sur fourniture de justificatifs professionnels). Conditions et détails sur [www.orangepro.fr](http://www.orangepro.fr). Bénéficiez d'un bonus de 100 euros dans le cadre de la reprise de votre mobile, pour toute souscription ou renouvellement d'un contrat mobile Open Pro (avec 12 mois d'engagement minimum) et de l'achat concomitant d'un **Samsung GALAXY S22/S22+ 5G**. Offre limitée aux 500 premiers terminaux repris dans le cadre du programme Orange Reprise. Offre limitée par ailleurs à 20 bonus par n°SIREN et pour chaque n°SIREN, un seul bonus possible par ancien terminal repris. Offre valable sous réserve d'être éligible au programme Orange Reprise. Le reprise de votre mobile est réservé aux clients ayant souscrit à une offre de la gamme Open Pro et propriétaires de mobiles éligibles. Reprise selon le modèle et son état à estimer **sur le site : <https://orange-pro-pme.comparecycle.com/>**. La reprise de votre mobile s'applique à tout terminal mobile ayant encore une valeur. Pour être éligible, votre mobile (ou votre tablette) doit avoir une valeur de reprise de 2€ minimum.

(2) Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS tête ne dépasse pas 2W/kg. Kit mains-libres recommandé. Reportez-vous à la brochure du constructeur pour toutes spécificités et informations techniques/ ou DAS transmis par le constructeur.

DAS(2) tête : 0,57 W/kg  
DAS tronc(2) : 1,40 W/kg  
DAS membre(2) : 3,08 W/kg



# Comment ça marche ?

Conditions préalables obligatoires dans le cas où vous possédez une offre de la gamme Open pro\* :

❓ **Pour bénéficier de cette offre de bonus, vous devez acheter un smartphone Samsung GALAXY S22/S22+ 5G** et souscrire une offre de la Gamme Open Pro. Offre limitée aux 500 premiers terminaux repris.

Processus :

- **Estimez la valeur de reprise de votre ancien mobile**

- ☐Rendez-vous sur le *site* partenaire <https://orange-pro-pme.comparecycle.com/>
- ☐Depuis le moteur de recherche, sélectionnez le(s) mobile(s) que vous souhaitez faire reprendre.
- ☐Découvrez immédiatement l'estimation du montant de reprise. Si votre mobile a une valeur minimale de 2€, il est éligible à la promotion bonus Orange Reprise.
- ☐Saisissez le code bonus S22ETS22PLUS et le nombre de bonus **Important : Le nombre de Bonus est limité à 20 n°de SIREN.**

- **Validez la reprise**

- ☐Validez l'estimation et identifiez vous pour accéder à votre espace client 'reprise de votre mobile'. Si vous n'avez pas encore d'espace client 'reprise de votre mobile, créez un espace client 'reprise de votre mobile ' en suivant les indications à l'écran.

**Important :** Vous avez **jusqu'au 31 juillet 2022 pour valider votre reprise en ligne**. Dépassé cette date, la promotion de bonus de **100 euros** ne pourra plus être appliquée mais vous avez toujours la possibilité de faire reprendre vos anciens terminaux (au montant en vigueur à la date de la nouvelle estimation)

- **Envoyez votre ancien mobile gratuitement à notre partenaire CompaRecycle**

- ☐Après avoir validé l'estimation de la reprise de votre ancien mobile, vous recevrez par mail la liste d'expédition à joindre à votre colis et le bon de transport à coller sur votre colis.
- ☐Assurez-vous que votre mobile n'est pas bloqué par un code d'accès et si votre smartphone est sous iOS, désactivez l'option « localiser mon iPhone » avant envoi au recycleur.
- ☐Protégez suffisamment votre mobile afin d'éviter une dégradation lors du transport

- **Réception de votre colis chez le recycleur**

- ☐A la réception de votre colis par le recycleur, et son état est vérifié votre mobile est diagnostiqué afin de fixer le montant définitif de votre reprise.
- ☐Vous recevrez un mail validant le montant définitif de la reprise de votre mobile.
- ☐Ce montant sera envoyé par virement bancaire sur le compte renseigné lors de la reprise.
- ☐Dans le cas où vous êtes identifié éligible au bonus, vous recevrez un mail vous indiquant un lien sur lequel vous pourrez suivre les modalités afin d'en bénéficier. Le montant sera déduit de votre prochaine facture concernant votre offre de la gamme Open pro\*.

\* Gamme Open Pro : Open Pro, Open Pro Fibre, Open Pro Fibre 2 lignes, Orange Open pro, Orange Open pro office, Orange Open pro office fibre, Connect Pro Open, Connect Pro Open Fibre

# Mentions légales

## Offre réservée aux professionnels

Offre soumise à conditions, disponible du **8 avril au 30 juin 2022** en France métropolitaine et réservée aux professionnels (sur fourniture de justificatifs professionnels). **Conditions et détails sur [www.orangepro.fr](http://www.orangepro.fr)**. Bénéficiez d'un bonus **de 100 euros**, si vous possédez une offre de la gamme Open pro et de l'achat concomitant **d'un Samsung GALAXY S22/S22+ 5G**. Offre limitée aux **500 premiers terminaux repris**. Offre limitée par ailleurs à **20 bonus par n°SIREN** et pour chaque n°SIREN, un seul bonus possible par ancien terminal repris.

Le bonus est réservé aux clients possédant une offre de la gamme Open pro\* et propriétaires de mobiles éligibles. Reprise selon le modèle et son état à estimer sur <https://orange-pro-pme.comparecycle.com/> disponible sur votre espace client. Le bonus reprise s'applique à tout terminal mobile ayant encore une valeur. Pour être éligible votre mobile (ou votre tablette) doit avoir une valeur de reprise de 2€ minimum.

Pour bénéficier de la promotion joindre impérativement à votre reprise les justificatifs nécessaires. Pour être valide, la reprise et les justificatifs doivent être au même nom et même adresse. Un seul bonus possible par ancien téléphone repris et par nouveau téléphone acheté.

Conformément à la Loi dite Informatique et Libertés de 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données, pour des motifs légitimes, que vous pouvez exercer par courrier en écrivant à : Orange Business Service, Agences Entreprises, Gestion des données personnelles, TSA 70007, 82008 Montauban (indiquer vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et joindre un justificatif d'identité)

Orange SA au capital de 10 640 226 396 € - 78 rue Olivier de Serres 75015 Paris – RCS Paris 380 129 866

\* Gamme Open pro : Open Pro, Open Pro Fibre, Open Pro Fibre 2 lignes, Orange Open pro, Orange Open pro office, Orange Open pro office fibre, Connect Pro Open, Connect Pro Open Fibre

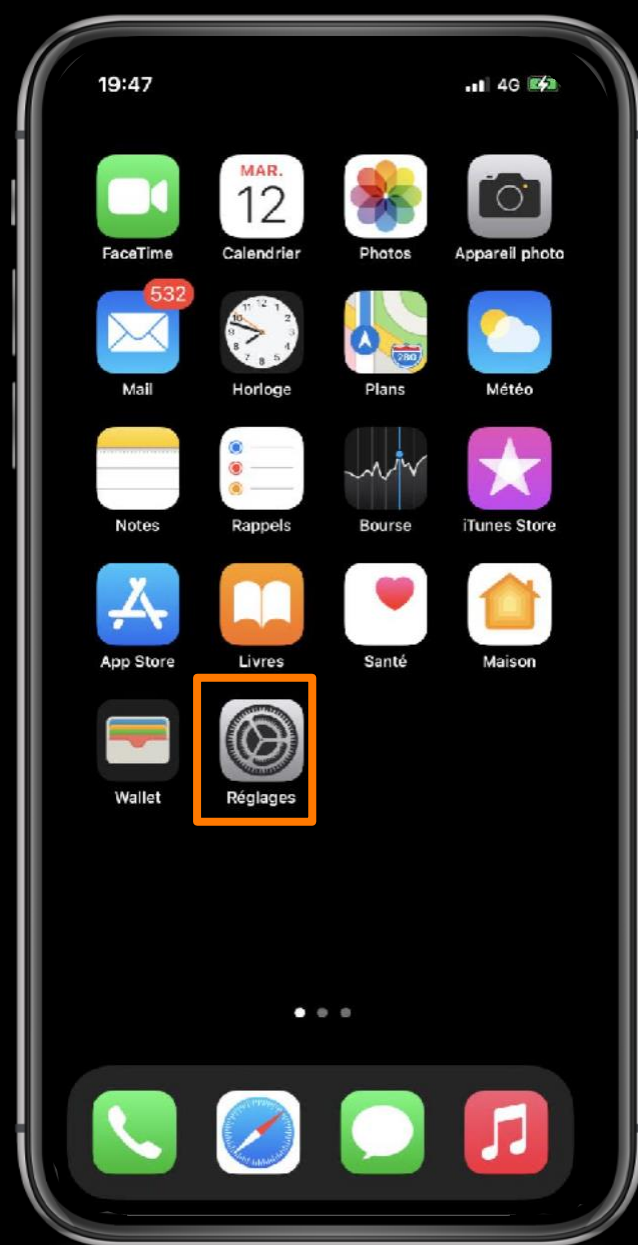
# Reprise d'un appareil **sous iOS**



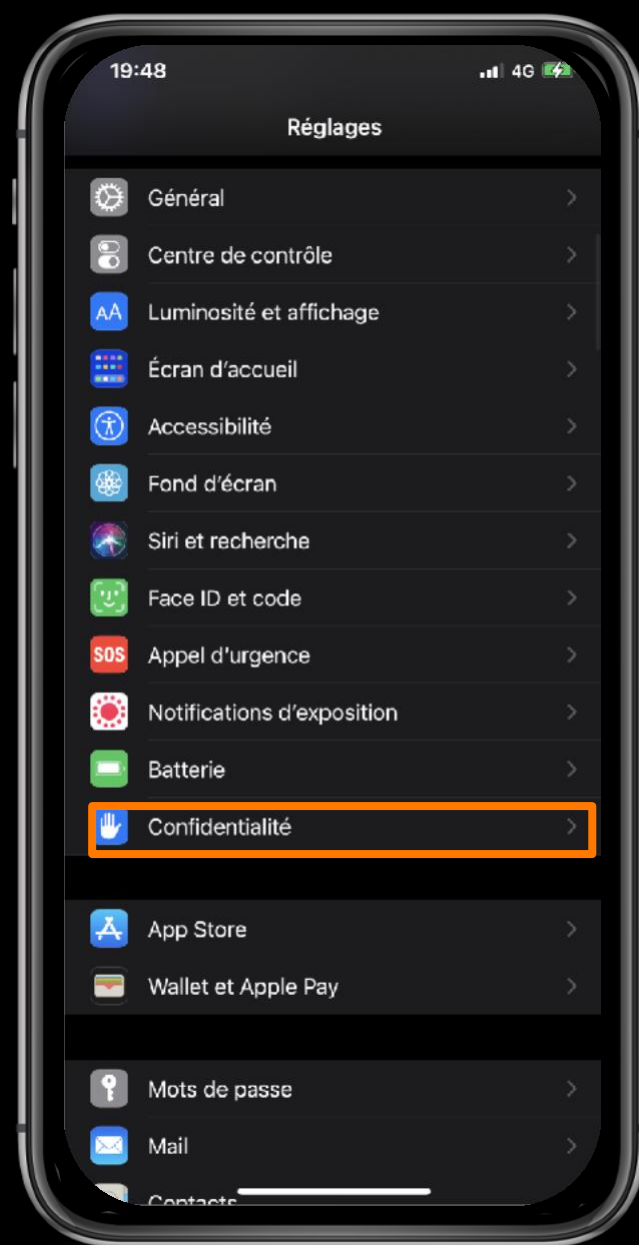
# Désactivez la localisation sous iOS

**Avant toute reprise** d'un iPad ou d'un iPhone **avec iOS 7 et plus récent** (tous les iPhones à partir du 4, et tous les iPad sauf la 1ère génération) **vous devez IMPERATIVEMENT demander au client** d'effectuer la procédure de désactivation de la fonction «localiser mon iPhone ».

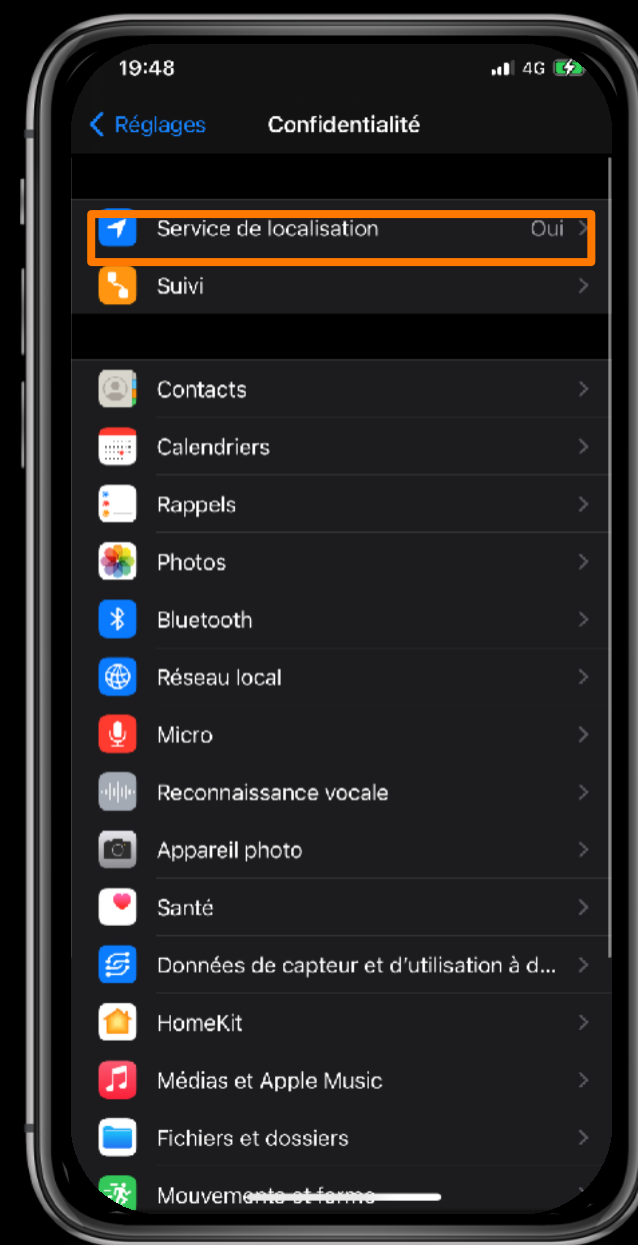
**⚠ A défaut de désactivation, l'Equipement ne pourra être repris par Orange Business Services.**



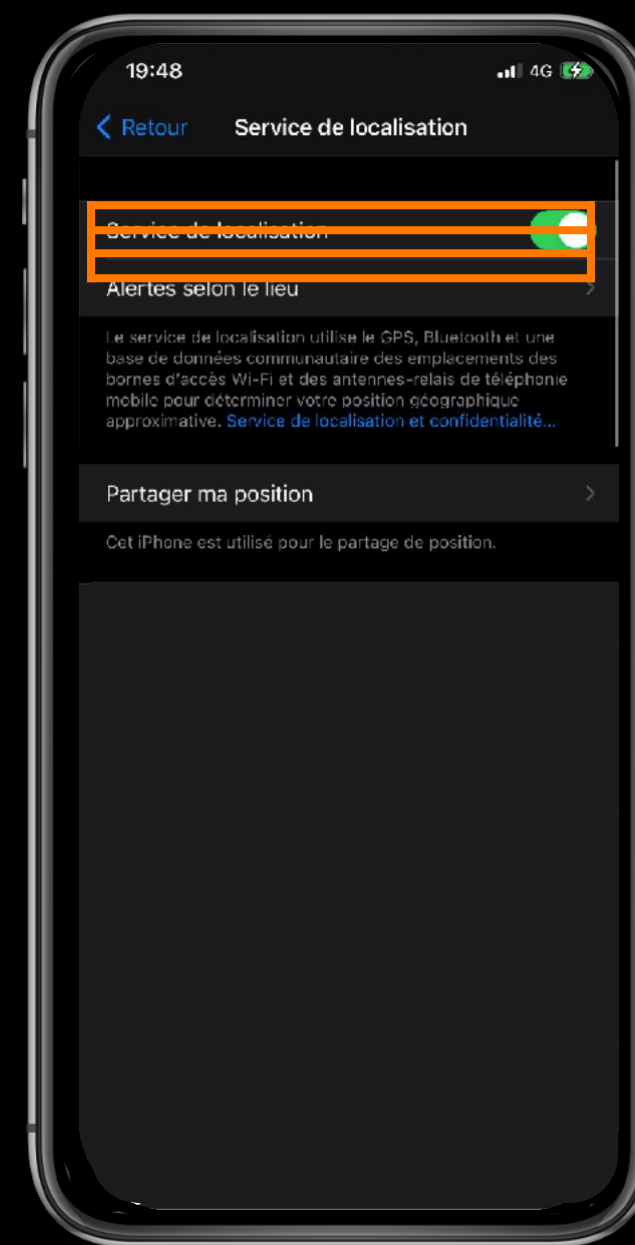
Menu « **Réglages** »



Sélectionner  
« **Confidentialité** »



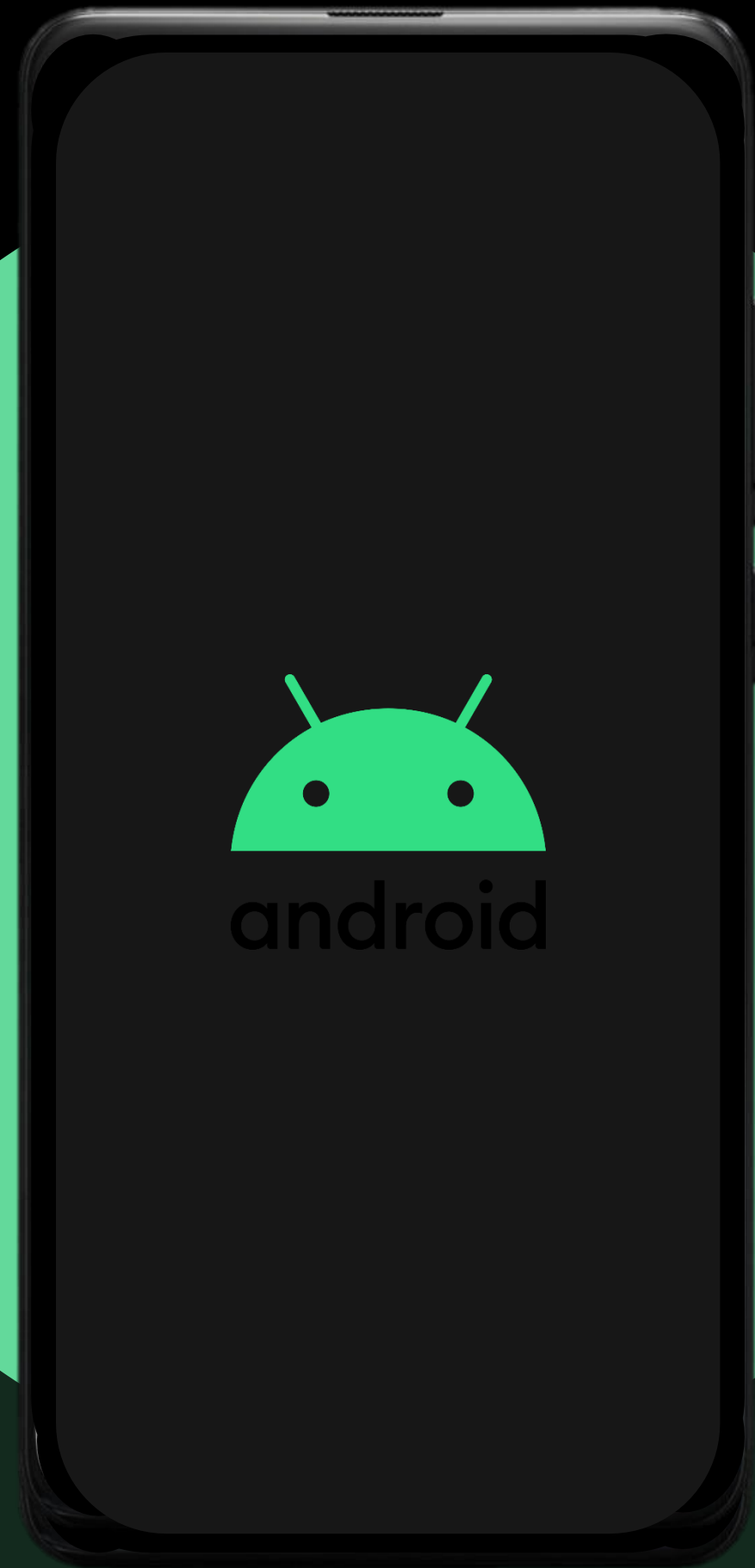
Sélectionner  
« **Service de localisation** »



Décocher la fonction  
« **Service de localisation** »

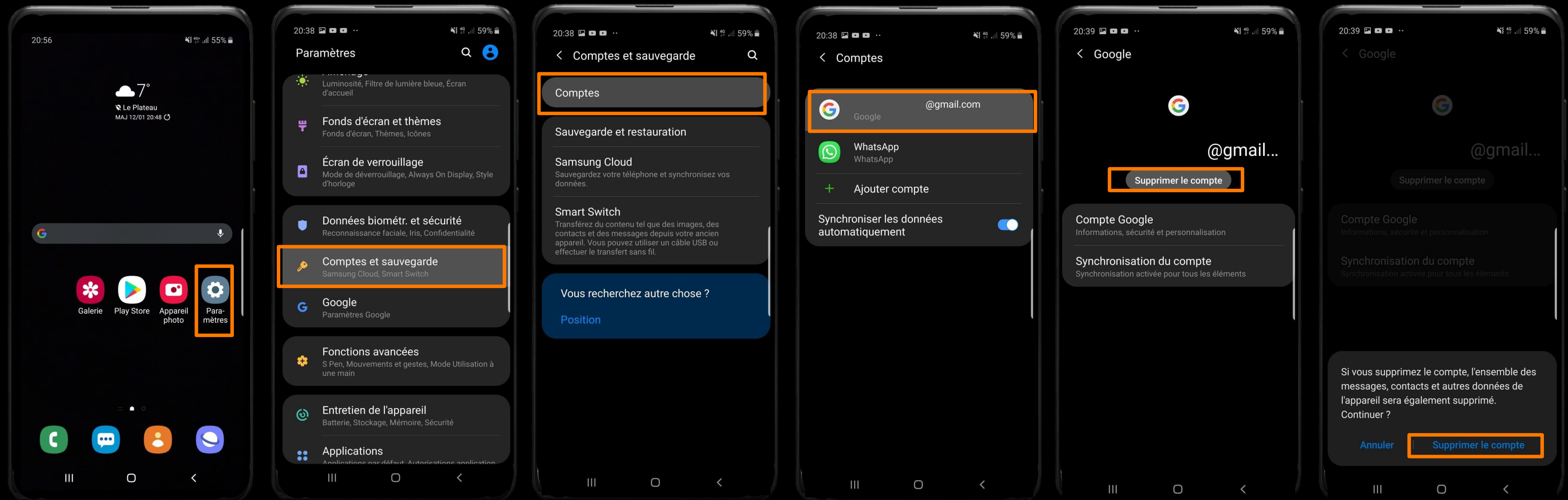


# Reprise d'un appareil sous Android



# Supprimer le compte Gmail sous Android

(smartphones sauf Apple et Microsoft/Lumia)



Menu « Paramètres »

Sélectionner  
« Comptes et  
sauvegarde »

Sélectionner  
« Comptes »

Choisir le(s) compte(s)  
gmail

Sélectionner  
« Supprimer le  
compte »

Valider « Supprimer le  
compte »